

DELIBERATION N° 2019/067
Approbation du budget de l'exercice 2019 de la Ville de Dumbéa
Budget annexe du service de l'assainissement

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 13 mars 2019,
 VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
 VU la délibération n° 2012/496 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe primitif du service de l'assainissement,
 VU la délibération n° 2018/477 du 19 décembre 2018 fixant des tarifs des redevances et divers droits municipaux pour l'année 2019,
 VU la délibération n°2018/479 du 19 décembre 2018 autorisant le Maire à exécuter les dépenses d'investissement hors autorisation de programme dans l'attente du vote effectif du budget principal et des budgets annexes primitifs de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2019,
 VU la délibération n°2019/23 du 13 février 2019, relative au débat d'orientations budgétaires 2019,
 Vu le compte de gestion provisoire transmis par le trésorier payeur de la province Sud en date du 18 février 2019,
 VU la délibération n°2019/059 du 13 mars 2019, portant approbation du budget de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2019– Budget principal,
 VU la note explicative de synthèse n° 2019/09 du 11 février 2019,

La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 25 février 2019,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
19 MAR. 2019
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 1^{er} /

Le budget unique 2019 du service de l'assainissement de la Ville de Dumbéa est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de six-cent-un millions huit-cent-quatre-vingt-six mille huit-cent-quinze francs (**601 886 815 F.CFP**), se décomposant de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2018	0	36 108 214
Excédent d'exploitation capitalisé 2018	0	0
Restes à réaliser 2018	37 694 006	36 416 651
Opérations réelles	288 260 000	92 988 332
Opérations financières	16 000 000	
Opérations d'ordre	12 725 000	14 000 000
Virement de la section d'exploitation	0	175 165 809
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	354 679 006	354 679 006

SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation reporté 2018		134 482 809
Opérations réelles	58 042 000	100 000 000
Opérations d'ordre	14 000 000	12 725 000
Virement à la section d'investissement	175 165 809	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	247 207 809	247 207 809

MONTANT TOTAL DU BUDGET UNIQUE 2019	601 886 815	601 886 815
--	--------------------	--------------------

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération, et par chapitre en section d'exploitation, conformément aux tableaux ci-annexés.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province sud et publiée par voie d'affichage.

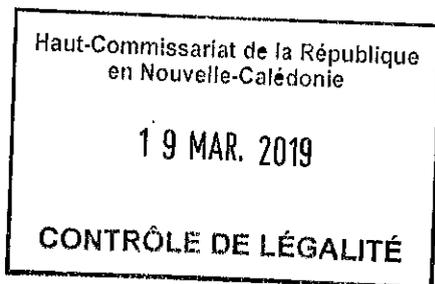
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 MARS 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 13 MARS 2019

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :

- SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
- AFFICHAGE	- 1
- SAG	- 1
- TPS	- 1
- TOUS SERVICES	- 18

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2019 :

SECTION D'EXPLOITATION :

La section d'exploitation du Budget Unique 2019 est votée par chapitre, comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	40 000 000	40 000 000	
75	Autres Produits de gestion courante	60 000 000	60 000 000	
042	Opération de transfert entre section	12 725 000		12 725 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	134 482 809		134 482 809
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		247 207 809	100 000 000	147 207 809

DEPENSES D'EXPLOITATION				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
011	Charges à caractère général	2 792 000	2 792 000	
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 200 000	7 200 000	
66	Charges financières	5 050 000	5 050 000	
67	Charges exceptionnelles	23 000 000	23 000 000	
68	Dotations aux provisions	20 000 000	20 000 000	
042	Dotations aux amortissements	14 000 000		14 000 000
023	Virement à la section d'investissement	175 165 809		175 165 809
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		247 207 809	58 042 000	189 165 809

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

19 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'Investissement du Budget Unique 2019 est votée **par opération**, comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
194801	Nouvelle STEP DUMBEA 2 – T2	74 160 000	74 160 000	
194802	Assainissement lotissement SECAL CA 17-21	5 000 000	5 000 000	
194804	Travaux renforcement PR11	13 828 332	13 828 332	
18001A	RAR 2018 - Participation à la construction STEP Dumbéa 2 T2	36 416 651	36 416 651	
OPFI	Virement de la section d'exploitation (chap. 021)	175 165 809		175 165 809
OPFI	Dotations aux amortissements (chap.040)	14 000 000		14 000 000
OPFI	Solde exercice capitalisés	36 108 214		36 108 214
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		354 679 006	129 404 983	225 274 023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
17004A	Renforcement conduite EU plaine de la Tonghoué	35 150 000	35 150 000	
18002A	Renforcement PR11	1 800 000	1 800 000	
194801	Nouvelle STEP DUMBEA 2 – T2	148 310 000	148 310 000	
194802	Assainissement lotissement SECAL CA 17-21	10 000 000	10 000 000	
194803	Divers travaux EU 2019	10 000 000	10 000 000	
194804	Renforcement Postes de Refoulement	83 000 000	83 000 000	
17004A	RAR 2018 - Renforcement conduite EU plaine de la Tonghoué	35 757 386	35 757 386	
18002A	RAR 2018 - Renforcement PR11	1 936 620	1 936 620	
OPFI	Emprunts et dettes assimilées (chap. 16)	16 000 000	16 000 000	
OPFI	Dotations aux amortissements (chap.040)	12 725 000		12 725 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		354 679 006	341 954 006	12 725 000

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2019 :

<input type="checkbox"/> <u>Section d'Exploitation :</u>	247 207 809 F.CFP
<input type="checkbox"/> <u>Section d'Investissement :</u>	354 679 006 F.CFP
TOTAL	601 886 815 F.CFP

